



	·
NOM LILILIA	PRÉNOM [
DATE DE NAISSANCE	SEXE OMOF
ADRESSE	Vous avez 18 ans ou plus et vous êtes déjà adhérent à une section du She Rejoignez la salle de REMISE EN FORME/FITNESS*
	*à ajouter dans le prix total de la cotisation offre valable pour toute la sa
À ce bulletin, merci de joindre :	RÉGLEMENT DE L'ADHÉSION Cotisation :€ TOTAL :€
Pour les non licenciés, nouveaux adhérents majeurs et les licenciés majeurs tous les 3 ans: "UN CERTIFICAT MÉDICAL de moins d'un an, indiquant la «non contre-indication à la pratique du volleyball en compétition» Pour les licenciés majeurs si le certificat a moins de 3 ans et les licenciés mineurs: "UNE ATTESTATION après avoir rempli le questionnaire de santé OU si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire: "UN CERTIFICAT MÉDICAL de moins de 6 mois, indiquant la «non contre-indication à la pratique du volleyball en compétition»	Modes de règlement : CARTE BANCAIRE reçu n°
"UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (facture EDF, GDF, facture de téléphone, facture adsl/fibre, quittance d'assurance/ de loyer), au nom/prénom de l'adhérent ou du conjoint ou du responsable légal pour les mineurs	CHÈQUE CE PASS'SPORT OU VOUS ÊTES DANS L'ATTENTE D'UNE OU PLUSIEURS AIDES FINANCIÈRES CI-DESSUS, joindre un chèque de caution : CHÈQUE DE CAUTION n°. banque À L'ORDRE DU «SMM» Nom du payeur (si différent de l'adhérent): paprès le 31/12/2024, votre chèque de caution sera encaissé en cas de non-transmission de(s) aide(s) financière(s). EN ATTENTE DE : □ PASS+ □ CV/CS ANCV □ CHÈQUE CE □ PASS'SPORT
_	TOTAL

Fait à



STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE 105-107, rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE

01 42 53 70 88 – contact@smm92.fr – smm92.fr **f in** @smmontrouge Secrétariat général ouvert du lundi au vendredi 12h-14h et 16h30-18h45

SAISON **2024-25**

NOTICE D'INSCRIPTION

- → Reportez-vous au dépliant ou au site internet SMM92.FR pour connaître les tarifs des activités sportives.
- → Ce bulletin d'adhésion est à remettre **REMPLI, DATÉ ET SIGNÉ** avec la TOTALITÉ du règlement.
- → Les dossiers incomplets ou illisibles seront refusés et l'adhérent n'aura pas accès aux installations.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la section de l'adhésion et au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

POUR TOUTE ADHÉSION AU SMM, VOICI LES CLAUSES QUE VOUS DÉCLAREZ AVOIR LUES ET ACCEPTÉES (signature obligatoire au recto du bulletin):

- → J'ATTESTE sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.
- → JE ME CONFORME aux dispositions prévues par les statuts, le règlement intérieur du SMM et celui de la section concernée.
- → JE M'ACQUITTE de la cotisation. Si une demande d'annulation est acceptée, cela entraîne une retenue de 30€ de frais de dossier + le coût de la licence + le prorata calculé en fonction du nombre de mois écoulés avant la demande.
- → JE SUIS INFORMÉ(E) que la cotisation et l'ensemble des prestations ou cours prévus en début de saison sont entendus forfaitairement pour toute la saison. Les modifications pouvant intervenir en cours d'année impliquant des changements au regard des prévisions annoncées ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement, en particulier lorsque ces modifications sont liées à l'indisponibilité des installations sportives, indépendantes de la volonté du SMM (y compris intempéries et pandémie).
- → JE SUIS INFORMÉ(E) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

→ J'AUTORISE LE En cas de refus, ve			_	ations	concernant les	entrainement	s et la section _l	par co	ourrier	, mail et sms.
→ J'AUTORISE L En cas de refus, ve				des	newsletters	concernant	l'omnisports	et	ses	partenaires.
→J'AUTORISE LE	CLUB à me	transmett	re des recomm	andés	par mail. En ca	s de refus, veu	illez cocher la c	ase c	i-cont	re. 🗖
→ J'ACCEPTE que numérique et papie	-					•	_	ux liés	s au SM	IM (tout support

→ JE SUIS INFORMÉ(E) de la couverture d'assurance pour tous les sociétaires du SMM et ai été invité(e) à souscrire une assurance complémentaire.

ASSURANCE

Vous bénéficiez de la garantie au titre du contrat n° 3 286 004 P souscrit par le SMM auprès de la MAIF pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 pour les adhérents du SMM non licenciés.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE FACULTATIVE → pour l'ensemble des adhérents, vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire : pour cela, le secrétariat général du SMM tient à votre disposition un formulaire de souscription, ainsi que le tableau des garanties décrivant les différentes formules proposées.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Pour les adhérents licenciés : dans le cadre de leur activité sportive, les licenciés sont couverts par l'assurance de leur fédération sportive.
→ déclarer l'accident dans les plus brefs délais auprès de la fédération concernée.

Pour les adhérents non licenciés : fournir dans les 3 jours au secrétariat du SMM la déclaration de l'accident faite par la victime sur papier libre et le certificat médical.

Crédit Mutuel

Montrouge

44 avenue de la République – 92120 Montrouge Tél. : 01 45 36 19 76 – Courriel : 06116@creditmutuel.fr